

Magny-les-Hameaux : fin programmée du réseau cuivre

Sous l'impulsion du Plan France Très Haut Débit porté par l'État, avec l'appui de financements nationaux et européens, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, ont fait de la fibre optique, l'infrastructure fixe de référence partout sur le territoire. Dans ce contexte, l'opérateur d'infrastructure propriétaire du réseau cuivre a annoncé fin 2019, sa volonté de fermer progressivement ce réseau.



Notre commune de Magny-les-Hameaux a été choisie pour être parmi les premières communes de France à passer du réseau cuivre à la fibre.

Ainsi, au plus tard fin janvier 2025, ce sont tous les accès internet ADSL et/ou les services de téléphonie fixe avec prise en T encore actifs sur ce réseau qui seront définitivement coupés sur notre Commune.

Si vous n'avez pas déjà migré vers le réseau fibre, vous êtes concernés, que vous soyez un particulier, un service public, une association, un professionnel ou une entreprise.

Afin de continuer à bénéficier de vos services (téléphonie fixe, Internet, TV, autres usages spécifiques...) sur ce réseau, je vous invite, si cela n'est pas déjà fait, à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de tout autre opérateur télécom de votre choix.

Sachez que vous pouvez choisir un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe, il n'est en effet pas obligatoire de s'abonner à Internet et/ou à la télévision en ligne. Vous pouvez donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Pour répondre à vos interrogations, la Fédération Française des Télécoms a mis à disposition sur son site Internet une plaquette pédagogique, une infographie, des articles explicatifs ainsi qu'une foire aux questions : <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

Pour toute question spécifique sur ce sujet, je vous invite à contacter l'accueil de la mairie au 01 39 44 71 71 afin que nous puissions vous recontacter.

Si vous connaissez des personnes fragiles, vulnérables ou âgées qui pourraient être affectées par cette situation, **n'hésitez pas à les signaler au service seniors au 01 39 44 71 61 / 01 39 44 71 18 / 01 30 52 22 00 et/ou ccas@magny-les-hameaux.fr et/ou**

hameaux.fr.

Je vous invite également à la plus grande vigilance sur des démarchages commerciaux abusifs.

Si vous avez connaissance de pratiques suspectes, n'hésitez pas à les signaler à l'accueil de la mairie au 01 39 44 71 71.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Bertrand HOUILLON

Maire de Magny-les-Hameaux

Liens utiles

[La Fédération Française des Télécoms répond à vos interrogations](#)